

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2005/7 (Summary)
1^{er} février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE (CEE)
CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS**

**COMMISSION EUROPÉENNE

OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)
DIRECTION DES STATISTIQUES**

**Réunion mixte CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion des systèmes d'information statistique
(Bratislava, Slovaquie, 18-20 avril 2005)**

Thème i): La bonne gestion des technologies de l'information dans les services de statistique

BONNE GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Document d'appui

Émanant du Central Statistics Office de l'Irlande¹

Résumé

1. Le Central Statistics Office (CSO) est en train de mettre au point un nouveau système de gestion des données. Au cours du processus d'exécution de ce projet, il est apparu clairement que le mode de gouvernance informatique actuel n'était pas adapté à une architecture client-serveur à trois niveaux.
2. Ce document expose les principes sur lesquels s'appuie un nouveau mode de gouvernance informatique destiné à soutenir le système de gestion des données, et fait état des questions en jeu sous un certain nombre de rubriques.

¹ Établi par Bob Heaton (Bob.Heaton@csso.ie) et Tom Keane (Tom.Keane@csso.ie).

3. Outre la volonté de soutenir pleinement le système de gestion des données, un autre élément moteur est intervenu, à savoir le souci d'améliorer les services fournis à la clientèle interne en mettant à sa disposition un point de contact unique.
4. Les applications et les boîtes à outils sont classées en deux catégories, selon qu'elles sont considérées comme étant communes ou particulières. Les applications communes sont celles qui sont utilisées dans l'ensemble de l'organisation et les applications particulières celles qui n'intéressent qu'un ou deux domaines d'activité.
5. On distingue la technologie stratégique et celle qui ne l'est pas, la technologie stratégique étant utilisée à un moment donné et la technologie non stratégique s'entendant en général des systèmes patrimoniaux.
6. Le tableau 1 intitulé «Catégorisation des applications et des boîtes à outils» donne une vue d'ensemble des diverses applications, boîtes à outils et technologies utilisées.
7. Il est fait état du recours aux contrats de niveau de service, qui sont considérés comme un mécanisme essentiel du service à la clientèle.
8. Le document décrit en outre l'utilisation des procédures de gestion du changement.
9. Les rôles et responsabilités du directeur des services informatiques, de l'administrateur des systèmes intégrés et du responsable de la mise en place des systèmes sont passés en revue.
10. Le rôle charnière que joue un service de dépannage intelligent dans la fourniture des services informatiques est expliqué.
